



Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif

Audiences publiques du BAPE

Mémoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides

Présenté
Le lundi 20 octobre 2014

Table des matières

1. Présentation de la CRÉ des Laurentides et de ses préoccupations	5
2. Portrait régional des besoins en transport	6
a. Une croissance démographique majeure	6
b. Profil des déplacements quotidiens	7
c. Un réseau routier inadapté à la réalité régionale.....	8
3. Mobilisation régionale autour du projet	9
a. Coalition pour le parachèvement de l'A19	9
b. Plan de développement des Laurentides 2014-2019	9
4. Conclusion	10
Bibliographie	11
Annexe.....	12

1. Présentation de la CRÉ des Laurentides et de ses préoccupations

La mission de la CRÉ est définie dans la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., c. M-22.1). La CRÉ est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Son mandat consiste, notamment, à favoriser la concertation des acteurs sur le territoire, donner des avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire sur des sujets liés au développement régional et procéder à l'élaboration d'un plan de développement pour la région.

Le conseil d'administration de la CRÉ est composé :

- Des préfets des huit MRC de la région;
- Des maires des municipalités de 5000 habitants et plus;
- De quatre maires de municipalités de moins de 5000 habitants;
- D'un représentant du conseil de bande de la communauté Kanasatake;
- De treize représentants du secteur socio-économique;
- Des députés de l'Assemblée nationale dont la circonscription se trouve en partie ou entièrement sur le territoire (membres non-votants).

Le conseil d'administration délègue certains pouvoirs à un comité exécutif dont les huit membres sont issus du conseil d'administration.

Au cours des dernières années, les membres de notre conseil d'administration et, par le fait même, du comité exécutif ont fait valoir l'importance de miser sur le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif afin de minimiser les périodes de congestion sur notre réseau routier. Dans le contexte où la région des Laurentides a dernièrement connu, et connaît toujours, la deuxième plus forte croissance démographique au Québec, le réseau routier s'en trouve fortement affecté.

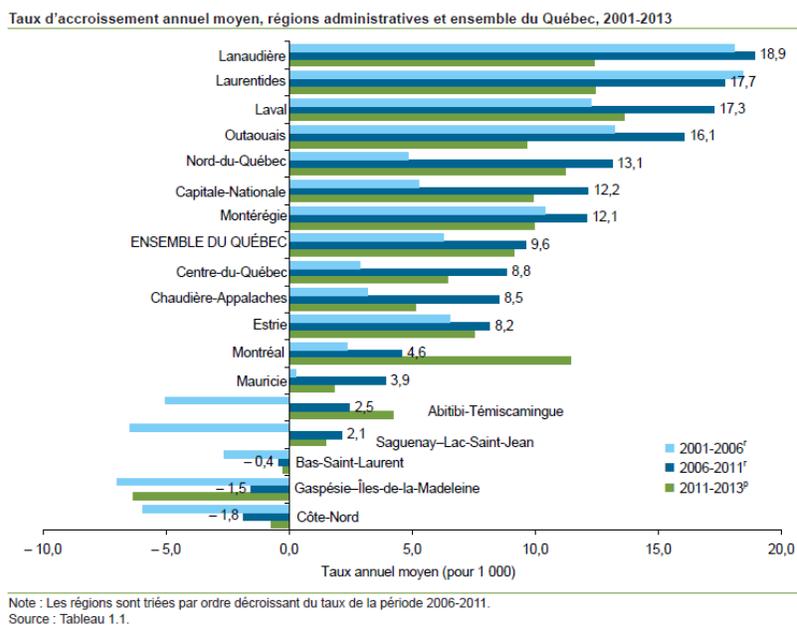
2. Portrait régional des besoins en transport

La région des Laurentides bénéficie d'une situation économique et démographique fort enviable actuellement puisqu'elle vient au deuxième rang des régions administratives du Québec pour ces deux taux de croissance (MFÉ, 2012). Toutefois, cette position avantageuse présente également des effets néfastes sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes des Laurentides, notamment au niveau du réseau de transport qui n'est vraisemblablement pas adapté à cette nouvelle réalité.

a. Une croissance démographique majeure

Depuis 2001, notre région se trouve dans le peloton de tête en ce qui a trait à la croissance démographique. Nous étions au premier rang de 2001 à 2006 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 18,4 %, alors que nous occupons le deuxième rang pour les périodes de 2006 à 2011 et de 2011 à 2013 avec des taux de croissance respectifs de 17,7 % et 12,4 % (ISQ, 2014a).

Figure 1- Taux d'accroissement annuel moyen des régions administratives du Québec



Source : Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec – Édition 2014*, Figure 1.1, page 17.

La population régionale est ainsi passée de 472 932 habitants en 2001 à 580 966 en 2013, soit une hausse de 108 034 résidents en 12 ans. Cette croissance fulgurante place d'ailleurs les Laurentides au 4^e rang des régions les plus peuplées du Québec derrière Montréal (1 959 987 habitants), la Montérégie (1 499 088 habitants) et la Capitale-Nationale (725 095 habitants) (ISQ, 2014a).

Figure 2 - Évolution de la population totale des régions administratives du Québec

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2013

Région administrative	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
Bas-Saint-Laurent	204 296	201 600	201 184	201 091	-2,7	-0,4	-0,2	2,8	2,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	283 304	274 286	277 249	278 069	-6,5	2,1	1,5	3,8	3,4
Capitale-Nationale	651 583	668 948	710 861	725 095	5,3	12,2	9,9	8,8	8,9
Mauricie	260 048	260 407	265 557	266 542	0,3	3,9	1,9	3,5	3,3
Estrie	291 389	301 058	313 582	318 350	6,5	8,2	7,5	3,9	3,9
Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	1 959 987	2,3	4,6	11,4	25,0	24,0
Outaouais	322 967	345 027	373 905	381 200	13,2	16,1	9,7	4,4	4,7
Abitibi-Témiscamingue	148 564	144 887	146 683	147 931	-5,0	2,5	4,2	2,0	1,8
Côte-Nord	99 484	96 569	95 688	95 552	-5,9	-1,8	-0,7	1,3	1,2
Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	43 999	4,8	13,1	11,2	0,5	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	93 284	-7,0	-1,5	-6,3	1,3	1,1
Chaudière-Appalaches	390 856	397 133	414 427	418 704	3,2	8,5	5,1	5,3	5,1
Laval	350 332	372 495	406 098	417 304	12,3	17,3	13,6	4,7	5,1
Lanaudière	396 378	433 901	476 937	488 927	18,1	18,9	12,4	5,4	6,0
Laurentides	472 932	518 664	566 683	580 966	18,4	17,7	12,4	6,4	7,1
Montérégie	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 499 088	10,4	12,1	10,0	17,8	18,4
Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	239 245	2,9	8,8	6,4	3,0	2,9
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	100,0	100,0

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Notes : Les taux de la période 2011-2013 couvrent une période de deux ans, alors que l'amplitude des deux périodes précédentes est de cinq ans. Les taux d'accroissement sont toutefois annualisés, ce qui permet la comparaison du rythme de la croissance d'une période à l'autre.

Les périodes sont définies en fonction des années de recensement qui balisent les estimations de population utilisées. Les estimations démographiques ont été révisées par Statistique Canada afin de s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011 rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et pour les réserves indiennes partiellement dénombrées.

Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

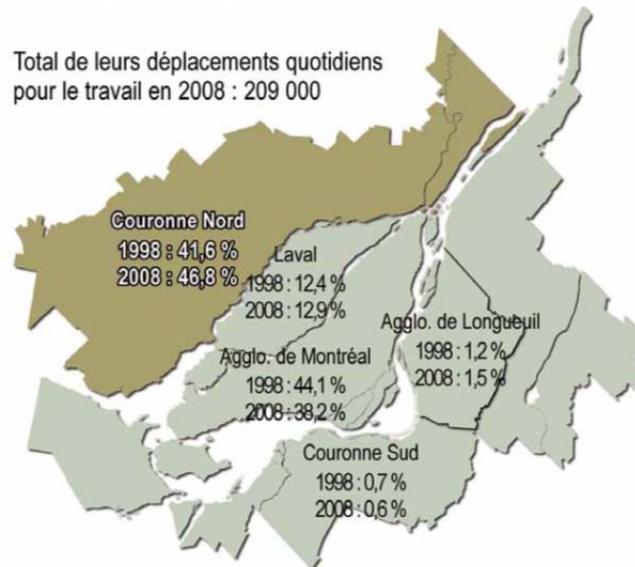
Source : Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec – Édition 2014, Tableau 1.1, page 27.*

Selon l'Institut de la statistique du Québec, cette tendance se poursuivra au cours des vingt prochaines années en s'approchant des 725 000 habitants. En effet, les perspectives démographiques envisagent une population de 671 548 habitants en 2026, soit une hausse de 90 582 résidents sur une période de 13 ans, et de 723 587 habitants d'ici 2036 (ISQ, 2014b).

b. Profil des déplacements quotidiens

En plus d'une forte croissance démographique, une étude menée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) démontre qu'une majorité des déplacements quotidiens effectués par les résidents de la Couronne Nord sont à destination de Laval ou Montréal pour leur travail ou leurs études. En effet, 51,1 % des 209 000 déplacements quotidiens liés au travail sont vers Laval ou Montréal, alors que 58,6 % des 19 000 déplacements quotidiens pour les études se dirigent dans ces villes (CMM, 2012).

Figure 3 - Destination des déplacements pour le travail des résidents de la couronne Nord en 1998 et 2008



Notes : Les données de l'enquête Origine-Destination sont représentatives d'une journée normale de semaine. Seuls les déplacements dont la destination se situe dans le Grand Montréal ont été comptabilisés.

Source : Agence métropolitaine de transport, *Enquêtes Origine-Destination 1998 et 2008*, versions v-3 et 08.2a.2.

Traitement : CMM, 2012.

Or, nous comptabilisons jusqu'à 117 933 déplacements quotidiens vers Montréal ou Laval essentiellement en heures de pointe, sans compter les déplacements dont le lieu d'origine se trouve à l'extérieur du territoire de la CMM qui ne font pas partie de ces résultats. Par exemple, la capitale régionale des Laurentides, la Ville de Saint-Jérôme, qui compte une population de plus de 70 000 habitants n'est pas représentée par la CMM. De plus, les déplacements liés au transport des marchandises ne font pas partie de ces données, ce qui ajoute évidemment un nombre considérable de véhicules lourds sur nos routes en périodes de pointe.

c. Un réseau routier inadapté à la réalité régionale

Le réseau routier des Laurentides étant déjà très sollicité, la situation ne cessera de se détériorer en regard des perspectives démographiques pour les années à venir. L'autoroute 15, le principal axe routier de la région des Laurentides pour se rendre à Montréal, est de plus en plus achalandée par les automobilistes et le réseau de transport en commun. Par conséquent, une alternative à ces usagers de la route nous semble essentielle à l'allègement de cette autoroute considérée comme la colonne vertébrale de notre région.

Le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif est selon nous l'alternative la plus plausible pour désengorger notre réseau routier. Que ce soit pour les automobilistes ou les usagers du transport en commun, cette alternative permettrait à une multitude de travailleurs et d'étudiants d'atteindre la métropole et la ville de Laval de manière beaucoup plus efficace matin et soir.

3. Mobilisation régionale autour du projet

Le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif ne date pas d'hier. Plusieurs élus et acteurs économiques voyaient déjà d'un mauvais œil les problématiques engendrées par les récurrents bouchons de circulations pendant la dernière décennie, ce qui mena à la mobilisation d'un grand nombre d'entre eux.

a. Coalition pour le parachèvement de l'A19

La Coalition pour le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif est le résultat de cette mobilisation régionale répondant à un besoin criant : celui de désengorger les principaux axes routiers des Laurentides. Formée d'élus, d'acteurs économiques et de citoyens, cette coalition voyait le jour en 2006 pour entreprendre des démarches intensives auprès des instances gouvernementales concernées. Le maire de Bois-des-Filion et préfet de la MRC Thérèse-De Blainville, monsieur Paul Larocque, mena de front les revendications de la Coalition dès sa création.

b. Plan de développement des Laurentides 2014-2019

La mobilisation régionale a atteint un autre niveau à l'occasion du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus des Laurentides du 13 mars 2014 lorsque nos membres ont reconnu la nécessité de « s'assurer que le projet de l'autoroute 19 voit le jour » en adoptant le *Plan de développement des Laurentides 2014-2019* (voir annexe).

Plus précisément, cette planification stratégique de la région des Laurentides était le fruit d'un vaste processus de consultation auprès des intervenants régionaux en développement économique, social et territorial, en plus des membres de notre conseil d'administration et des directeurs généraux des municipalités régionales de comtés (MRC). Le président de la CRÉ avait également effectué une tournée de consultation auprès des conseils des maires et mairesses des MRC.

Lors des consultations de tous ces acteurs influents, le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif revint à maintes reprises en raison de son importance. Devant l'ampleur d'une telle mobilisation, aucun membre de notre conseil d'administration n'a contesté la nécessité pour notre région d'*améliorer et compléter le réseau des infrastructures de transport*, dont l'autoroute 19 demeure évidemment une priorité.

4. Conclusion

À la lumière de ces faits, il nous apparaît évident que le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif est avantageux pour tous les acteurs des Laurentides, en commençant par les citoyens et citoyennes qui ont droit à une qualité de vie améliorée en terme de déplacement.

La recherche de cette qualité de vie est d'ailleurs au cœur du *Plan de développement des Laurentides 2014-2019* en offrant une vision commune de ce que nous désirons atteindre collectivement.

La fluidité des déplacements quotidiens vers Montréal et Laval incarne bien ce qu'une grande part des résidants des Laurentides recherche actuellement en terme qualité de vie, et les élus n'y sont pas indifférents. À preuve, ce sont eux qui ont initié ce mouvement de mobilisation régionale qui permettra à des milliers de leurs citoyens de se rendre aisément à leur lieu de travail ou d'étude.

En tenant compte des perspectives démographiques illustrées précédemment, la problématique liée au surachalandage de notre réseau de transport ne cessera de se détériorer au fils des années et actuellement, le parachèvement de l'autoroute 19 nous semble tout indiqué pour y remédier

En définitive, la Conférence régionale des élus des Laurentides appuie inconditionnellement le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif.

BIBLIOGRAPHIE

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) (2012). «Évolution des déplacements des résidents du Grand Montréal selon les principaux motifs de déplacements», *Perspective Grand Montréal*, (mai), no.19, 8 pages.

QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2014a). *Panorama des régions du Québec*, édition 2014, 176 pages.

QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (page consultée le 14 octobre 2014b). « Perspectives de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Laurentides et ensemble du Québec», dans Tableau statistique, [En ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil15/societe/demographie/pers_demo/pers_demo15.htm.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE (MFÉ) (2012). *Portrait régional de l'entrepreneuriat, Région Laurentides*, Direction des communications, 32 pages.

ANNEXE